

COMMUNE DE WOLFISHEIM

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DU 15 FEVRIER 2024

Le jeudi quinze février deux-mille vingt-quatre à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Wolfisheim s'est assemblé en la Maison Commune sous la présidence de Madame Laurence MEYER, Vice-Présidente, pour la tenue d'une séance ordinaire à la suite de la convocation adressée par M. le Président le vendredi neuf février deux-mille vingt-quatre.

Mrs les membres délégués du Conseil Municipal : Mme Laurence MEYER, Vice-présidente, Mme Martine ROSSIGNOL, Mme Véronique LAUTH, Mme Françoise CARBIENER, Mme Céline HADJ SASSI BOUDERBALA, Mme Martine BRUCKMANN

Personnes extérieures au Conseil Municipal : M. Robert BAILLY, Mme Josée BECHET-ZILLIOX, Mme Murielle GAERTNER, Mme Evelyne GINTER-MEHN, Mme Muriel HAEGEL, Mme Clara KOELL, M. Serge RUOS, M. Gérard LOTZ

Absents excusés : M. Eric AMIET, Président, Mme Christelle HUSS, Mme Dominique SANDER

Absents :

OBJET : DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2024

Madame la Vice-Présidente explique que la strate démographique de la Commune oblige à un débat d'orientation budgétaire avant le vote du budget proprement dit et dans une séance distincte.

Le budget du CCAS se compose essentiellement de prestations en direction des seniors (repas de fin d'année, colis, sorties...) et d'aides sociales pour les familles (aide alimentaire par le biais d'une convention avec la banque alimentaire, secours financiers exceptionnels).

Les recettes proviennent principalement de la Commune, par le biais d'une subvention.

Madame la Vice-Présidente invite les membres du CCAS à débattre de l'orientation à donner au Budget Primitif 2024.

Ceux-ci posent des questions et Madame la Vice-Présidente y répond.

Le débat est ensuite clos.

Fait et délibéré les
Jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

La Vice-Présidente,
Laurence MEYER



La Secrétaire de Séance,
Françoise CARBIENER



Accusé de réception en préfecture
09/1216705517-20240215-DELCCAS150224DO-DE
Date de télétransmission : 20/02/2024
Date de réception préfecture : 20/02/2024

Délibération publiée sur le site internet de la commune, sous un mois, à compter de la date de la Séance.